

Défavorisation matérielle et sociale du territoire de réseau local de services (RLS) des Pays-d'en-Haut, 2011

Ce document contient des outils sur l'indice local de défavorisation matérielle et sociale pour la population du territoire de RLS des Pays-d'en-Haut. Il peut être utile à ceux qui planifient et organisent des services à l'intérieur du territoire en prenant en considération la défavorisation¹.

Le document présente dans un premier temps une introduction au concept de la défavorisation matérielle et sociale. Ensuite, se décline une série d'outils comprenant des cartes et des tableaux. Chacun des outils comporte une interprétation basée sur les résultats de l'indice. Cette interprétation, fondée sur une analyse statistique, aurait avantage à être validée et bonifiée par des connaissances réelles du terrain.

Les outils sont organisés en trois sections :

- 1) La défavorisation matérielle :
 - carte de la défavorisation matérielle
 - tableau de la répartition de la population selon les catégories de défavorisation matérielle
- 2) La défavorisation sociale :
 - carte de la défavorisation sociale
 - tableau de la répartition de la population selon les catégories de défavorisation sociale
- 3) La défavorisation matérielle et sociale combinée :
 - carte de la défavorisation matérielle et sociale
 - tableau de la répartition de la population selon les profils de défavorisation matérielle et sociale

¹ Une version de l'indice de défavorisation de la région des Laurentides est disponible sur le site Internet cité plus bas pour ceux qui ont besoin d'analyser la défavorisation dans une perspective régionale.

QU'EST-CE QUE L'INDICE DE DÉFAVORISATION?

Une mesure de type écologique

Elle ne réfère pas à la condition des individus, mais à celle de l'ensemble de la population d'un territoire donné.

Une mesure relative

L'indice de défavorisation est calculé pour un territoire qui peut être un pays, une province, une région, un territoire de réseau local de services (RLS) ou une municipalité régionale de comté (MRC). Le niveau de défavorisation de chaque petit secteur se positionne par rapport à l'ensemble du territoire dont il fait partie. Ce n'est donc pas une mesure de la pauvreté. Les secteurs les plus défavorisés d'un territoire riche économiquement ne sont pas nécessairement pauvres.

Une mesure par petit secteur géographique

L'indice se compose généralement de données compilées par **aires de diffusion** qui sont de petits secteurs de 400 à 700 habitants délimités pour le recensement de la population. La dimension géographique de l'aire de diffusion peut être très petite en milieu urbain et très vaste en milieu rural.

Une mesure statistique qui intègre différents indicateurs

L'indice est calculé² à partir de six indicateurs répartis selon les deux dimensions :

- 1) la **dimension matérielle**, qui décrit les conditions économiques d'une communauté ou d'un voisinage;
- 2) la **dimension sociale**, qui illustre certaines caractéristiques des conditions sociales dans la population d'un territoire.

Ces deux dimensions peuvent être combinées afin de distinguer les territoires les plus défavorisés et ceux qui le sont le moins à la fois aux plans matériel et social.

Cet indice combiné vient alors documenter un niveau de vulnérabilité accru, la fragilité du réseau social étant susceptible d'entraîner des difficultés économiques, et vice-versa.

Dimension matérielle

Proportion de personnes sans
diplôme d'études secondaires

Revenu personnel moyen

Proportion de personnes
occupant un emploi

Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur les ménages (ENM), 2011

Dimension sociale

Proportion de personnes
séparées, divorcées ou veuves

Proportion de familles
monoparentales

Proportion de personnes vivant
seules

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2011

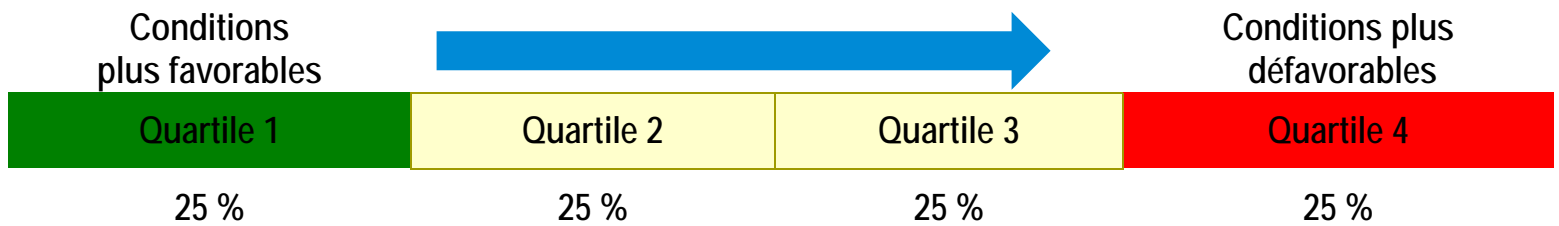
² Le calcul de l'indice a été produit par l'Institut national de santé publique.

COMMENT COMPRENDRE LES RÉSULTATS DE L'INDICE?

Les secteurs sont classés du plus favorisé au plus défavorisé

Pour chaque dimension de l'indice local, les aires de diffusion sont classées de la plus favorisée à la plus défavorisée. Ensuite, elles sont regroupées en quatre groupes égaux comprenant 25 % de la population du territoire qu'on appelle des quartiles.

Trois niveaux de défavorisation sont définis pour chaque dimension de l'indice : le niveau le plus favorisé (quartile 1), le niveau moyen (quartiles 2 et 3), le niveau le plus défavorisé (quartile 4).



Populations de référence

Ce classement des aires de diffusion par quartiles se fait par rapport à un territoire de référence plus vaste. Différentes versions de l'indice sont produites selon différents territoires de référence.

Le présent document réfère plus spécifiquement à l'**indice local de défavorisation pour le territoire des Pays-d'en-Haut**, afin de permettre la comparaison des municipalités à l'intérieur du territoire.

Les dimensions matérielles et sociales de l'indice peuvent être combinées

En combinant les quartiles des deux dimensions de l'indice, on positionne la population selon cinq profils de défavorisation matérielle et sociale.

		Sociale				Très défavorisé	Total	
		Très favorisé →						
Matérielle	Très favorisé ↓ Très défavorisé		Q1	Q2	Q3	Q4	défavorisation matérielle	
		Q1	1	2	2	3		25 %
		Q2	2	2	2	3		25 %
		Q3	2	2	2	3		25 %
		Q4	4	4	4	5		25 %
Total		25 %	25 %	25 %	25 %	100 %		

Profil 1 – Conditions matériellement et socialement plus favorables

Profil 2 – Conditions moyennes matériellement et/ou socialement

Profil 3 – Conditions socialement plus défavorables (mais pas matériellement)

Profil 4 – Conditions matériellement plus défavorables (mais pas socialement)

Profil 5 – Conditions matériellement et socialement plus défavorables

LES FORCES ET LES LIMITES DE L'INDICE LOCAL DE DÉFAVORISATION



Les forces

- ▶ Il donne une vision globale de la situation d'un territoire en combinant des indicateurs traduisant des dimensions matérielles et sociales.
- ▶ Il permet de comparer les écarts socioéconomiques entre des municipalités.
- ▶ Il aide à identifier les potentialités et les vulnérabilités de la population des municipalités.

Les limites

- ▶ Moins représentatif de la réalité dans les endroits où l'on trouve une grande mixité sociale. Par exemple, en milieu rural, les aires de diffusion sont très vastes et la population peut être moins homogène. C'est pourquoi dans les municipalités comptant peu d'habitants la population se retrouve toute dans le même profil. Les données ne permettent pas d'observer les nuances dans le profil de ces municipalités.
- ▶ La densité de population n'est pas représentée sur les cartes de défavorisation. Par exemple, un secteur occupant une grande surface sur une carte ne contient pas nécessairement une population plus importante qu'un autre secteur plus petit. C'est pourquoi il faut faire attention en comparant les cartes de zones rurales et urbaines.
- ▶ N'étant pas une mesure basée sur les données individuelles, les nombres présentés dans les tableaux indiquent le nombre de personnes vivant dans les secteurs des différents niveaux de défavorisation. Des personnes habitant dans un secteur ne partagent pas nécessairement les mêmes caractéristiques que la moyenne du secteur.
- ▶ Les données sur la défavorisation matérielle proviennent de questionnaires complétés par les répondants sur une base volontaire lors de l'enquête nationale sur les ménages (ENM) en 2011. Certains secteurs comportent un taux global de non-réponse plus élevé pouvant augmenter le risque de biais sur l'estimation. L'indice de défavorisation de 2011 est plus fiable au niveau national, provincial ou régional qu'à des échelles plus fines. La prudence est recommandée lors de l'utilisation de l'indice à une échelle locale, les risques d'erreur de classification sont alors plus élevés.

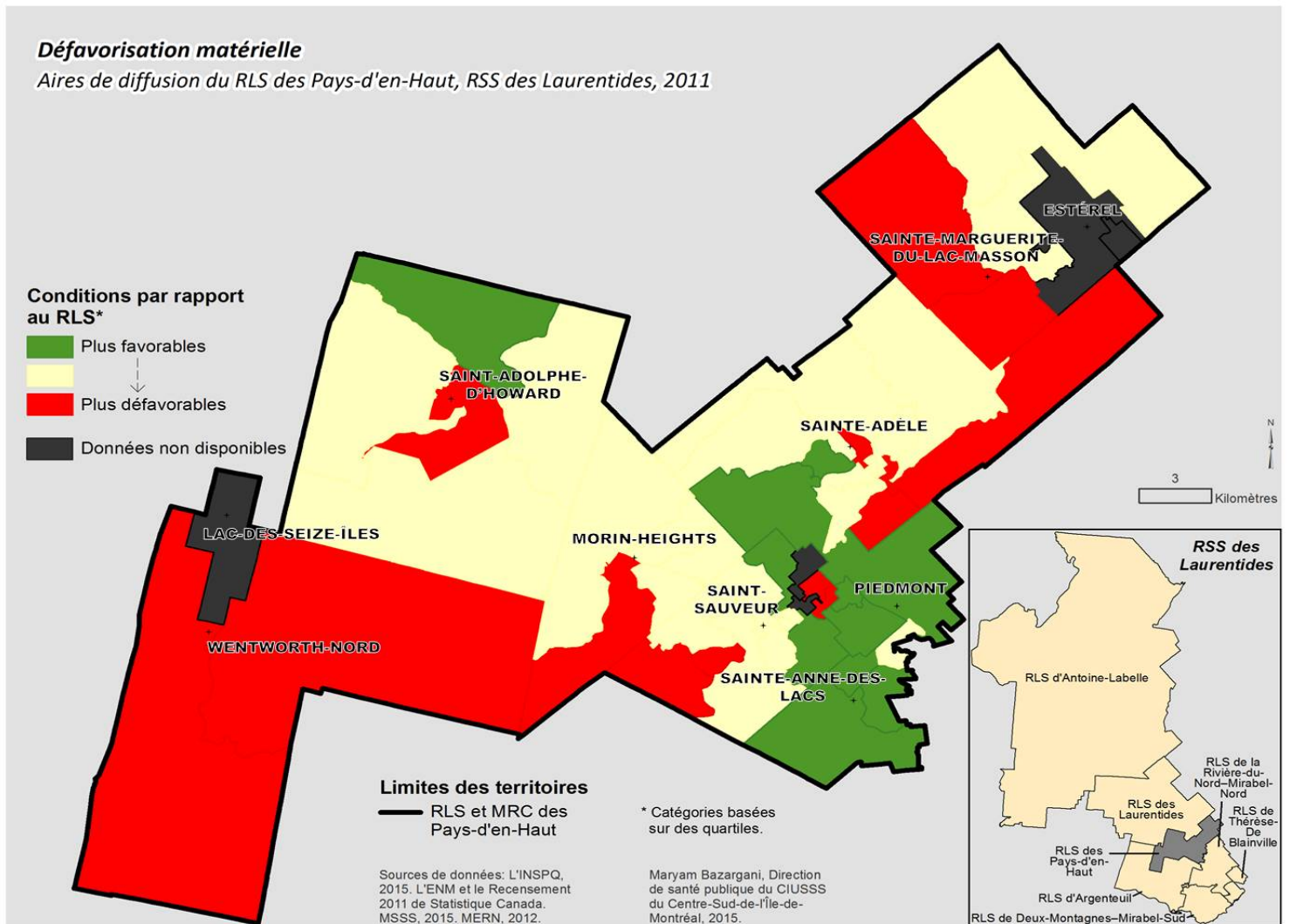
UTILITÉ DES OUTILS

- ▶ Les cartes et les tableaux permettent d'avoir une connaissance du profil économique et social du territoire.
- ▶ Une cartographie des niveaux de défavorisation par aires de diffusion peut contribuer à localiser les secteurs les plus défavorisés par rapport aux autres. On facilite ainsi la prise en compte dans la planification d'enjeux comme l'accessibilité des services pour les populations les plus vulnérables, la priorisation de milieux d'intervention ou l'allocation de ressources.
- ▶ Les tableaux permettent de caractériser le profil économique et social des municipalités par rapport à la région. Il est ainsi possible de comparer le profil des municipalités du territoire de RLS.
- ▶ Ces informations seraient notamment susceptibles d'aider à la prise de décisions concernant la planification de la distribution de services dans le territoire de RLS et le déploiement de services de proximité. Elles pourraient aussi servir à pondérer des choix d'optimisation pour tenir compte des populations plus vulnérables.

Carte de la DÉFAVORISATION MATÉRIELLE, territoire de réseau local de services (RLS) des Pays-d'en-Haut, 2011

Description :

La carte présente la version locale de l'indice de défavorisation matérielle répartie en trois catégories, allant de la plus favorable à la plus défavorable.



Constats :

- ▶ Les secteurs les plus défavorisés sur le plan matériel sont dispersés géographiquement dans le territoire.
- ▶ On retrouve des secteurs ayant des conditions matérielles plus défavorables (rouge) dans les municipalités de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, Saint-Adolphe-d'Howard, Sainte-Adèle, Wentworth-Nord, Morin-Heights et Saint-Sauveur.

Répartition de la population selon les niveaux de DÉFAVORISATION MATÉRIELLE, territoire de réseau local de services (RLS) des Pays-d'en-Haut, 2011

Description :

Le tableau présente la répartition de la population du territoire de RLS et de ses municipalités selon quatre niveaux de la version locale de l'indice défavorisation matérielle allant du niveau le plus favorisé (quartile 1) au plus défavorisé (quartile 4). Il quantifie la défavorisation en présentant le nombre et la proportion de personnes résidant dans des secteurs de chacune des catégories.

	Conditions ----->				Conditions plus défavorables		Population avec indice ¹	Population totale
	Conditions plus favorables		Quartiles 2 et 3		Quartile 4			
	N	%	N	%	N	%	N	N
RLS des Pays-d'en-Haut	9 600	24,8	18 900	48,8	10 200	26,4	38 700	40 300
Estérel	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	200
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	0	0,0	1 300	47,0	1 500	53,0	2 700	2 700
Sainte-Adèle	1 700	13,7	7 000	58,0	3 400	28,2	12 100	12 100
Piedmont	2 700	100,0	0	0,0	0	0,0	2 700	2 700
Sainte-Anne-des-Lacs	2 800	81,9	600	18,1	0	0,0	3 400	3 400
Saint-Sauveur	1 800	20,3	4 300	49,6	2 600	30,1	8 600	9 900
Morin-Heights	0	0,0	3 300	84,7	600	15,3	3 900	3 900
Lac-des-Seize-Îles	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	200
Wentworth-Nord	0	0,0	0	0,0	1 400	100,0	1 400	1 400
Saint-Adolphe-d'Howard	700	18,4	2 300	62,9	700	18,7	3 700	3 700

¹ La population couverte par l'indice représente essentiellement la population vivant dans les ménages privés couverte par le Recensement et l'Enquête nationale sur les ménages de 2011. Elle ne comprend pas les résidents de ménages collectifs tels que des centres d'hébergement, de même que ceux des secteurs pour lesquels les données de l'ENM ne sont pas disponibles.

Note : Les nombres sont arrondis à la centaine; la somme des nombres des municipalités peut différer du nombre pour le territoire.

Sources : Statistique Canada, Enquête nationale sur les ménages (ENM) 2011. Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), compilations de données, 2015.

Constats :

Des municipalités plus défavorisées matériellement

- Plusieurs municipalités comportent une proportion plus importante de leur population qui réside dans des secteurs ayant les conditions matérielles plus défavorables que la moyenne du territoire, soit Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, Sainte-Adèle, Saint-Sauveur et Wentworth-Nord.

La répartition de la défavorisation matérielle parmi la population de chacune des municipalités

- Toute la population de Wentworth-Nord vit dans des secteurs parmi les plus défavorisés matériellement (quartile 4) du territoire de RLS des Pays-d'en-Haut.
- Environ la moitié de la population de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson vit dans des secteurs ayant des conditions matérielles plus défavorables (quartile 4), l'autre moitié réside dans des secteurs ayant des conditions moyennes (quartiles 2 et 3).
- On retrouve plus du quart des populations de Sainte-Adèle et de Saint-Sauveur qui résident dans des secteurs ayant des conditions matérielles plus défavorables (quartile 4). La plus grande partie de ces populations vit dans des secteurs ayant des conditions moyennes (quartiles 2 et 3) et le reste habite dans les secteurs ayant des conditions plus favorables (quartile 1).
- Plus de 60 % de la population de Saint-Adolphe-d'Howard vit dans des secteurs ayant des conditions moyennes (quartiles 2 et 3), le reste de la population se répartit presque également dans des secteurs ayant des conditions matérielles plus favorables (quartile 1) et des secteurs ayant des conditions plus défavorables (quartile 4).
- Presque toute la population de Morin-Heights vit dans des secteurs ayant des conditions matérielles moyennes (quartiles 2 et 3). On retrouve un secteur présentant des conditions plus défavorables (quartile 4).
- Les populations de Piedmont et de Sainte-Anne-des-Lacs habitent presque toutes des secteurs ayant des conditions plus favorables (quartile 1), sauf la population d'un secteur de Sainte-Anne-des-Lacs qui présente des conditions moyennes (quartiles 2 et 3).
- Les municipalités d'Estérel et de Lac-des-Seize-Îles n'ont pas d'indice de défavorisation en raison de leur très petite population.

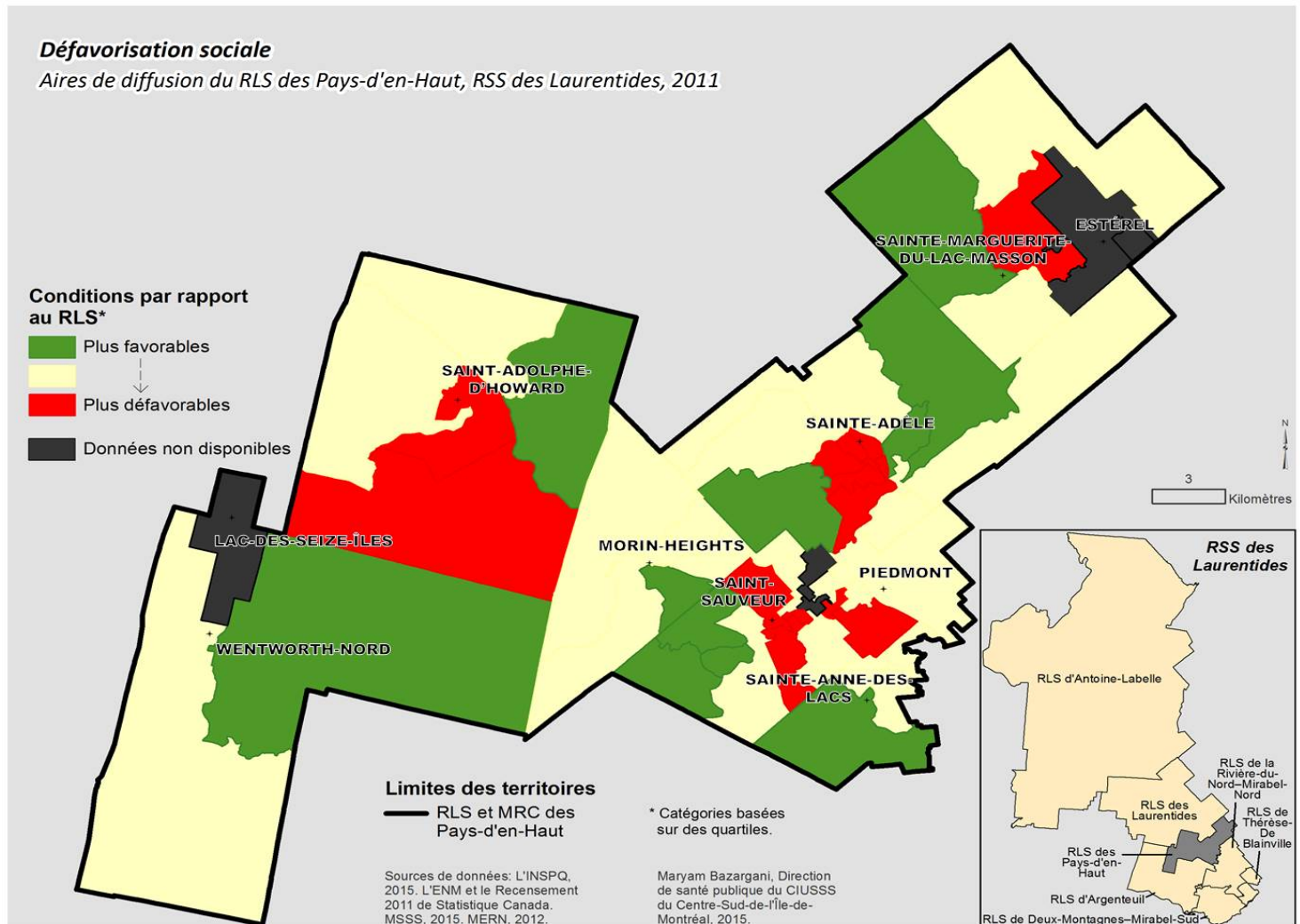
La défavorisation matérielle en nombre de personnes

- Environ 10 200 personnes vivent dans les secteurs les plus défavorisés matériellement du territoire de RLS des Pays-d'en-Haut (quartile 4).
- Le tiers de ces personnes habite dans Sainte-Adèle (3 400 personnes) et le quart dans Saint-Sauveur-des-Monts (2 600 personnes). Les municipalités de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et de Wentworth-Nord comptent chacune environ 1 450 de ces personnes.

Carte de la DÉFAVORISATION SOCIALE, territoire de réseau local de services (RLS) des Pays-d'en-Haut, 2011

Description :

La carte présente la version locale de l'indice de défavorisation sociale répartie en trois catégories, allant de la plus favorable à la plus défavorable.



Constats :

- Les secteurs les plus défavorisés sur le plan social sont dispersés géographiquement dans le territoire.
- On retrouve des secteurs ayant des conditions sociales plus défavorables (rouge) dans les municipalités de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, Saint-Adolphe-D'Howard, Sainte-Adèle, Saint-Sauveur et Piedmont.

Répartition de la population selon les niveaux de DÉFAVORISATION SOCIALE, territoire de réseau local de services (RLS) des Pays-d'en-Haut, 2011

Description :

Le tableau présente la répartition de la population du territoire de RLS et de ses municipalités selon quatre niveaux de la version locale de l'indice défavorisation sociale allant du niveau le plus favorisé (quartile 1) au plus défavorisé (quartile 4). Il quantifie la défavorisation en présentant le nombre et la proportion de personnes résidant dans des secteurs de chacune des catégories.

	Conditions -----> plus favorables				Conditions plus défavorables		Population avec indice ¹	Population totale
	Quartile 1		Quartiles 2 et 3		Quartile 4			
	N	%	N	%	N	%	N	N
RLS des Pays-d'en-Haut	9 200	23,7	19 200	49,7	10 300	26,6	38 700	40 300
Estérel	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	200
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	800	28,2	1 400	49,7	600	22,2	2 700	2 700
Sainte-Adèle	2 800	23,4	4 900	40,5	4 400	36,1	12 100	12 100
Piedmont	0	0,0	1 800	65,4	900	34,6	2 700	2 700
Sainte-Anne-des-Lacs	1 300	39,9	2 000	60,1	0	0,0	3 400	3 400
Saint-Sauveur	2 000	22,6	3 800	44,3	2 900	33,1	8 600	9 900
Morin-Heights	900	22,9	3 000	77,1	0	0,0	3 900	3 900
Lac-des-Seize-Îles	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	200
Wentworth-Nord	700	47,6	800	52,4	0	0,0	1 400	1 400
Saint-Adolphe-d'Howard	700	18,7	1 500	41,0	1 500	40,4	3 700	3 700

¹ La population couverte par l'indice représente essentiellement la population vivant dans les ménages privés couverte par le Recensement et l'Enquête nationale sur les ménages de 2011. Elle ne comprend pas les résidents de ménages collectifs tels que des centres d'hébergement, de même que ceux des secteurs pour lesquels les données de l'ENM ne sont pas disponibles.

Note : Les nombres sont arrondis à la centaine; la somme des nombres des municipalités peut différer du nombre pour le territoire.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2011. Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), compilations de données, 2015.

Constats :

Des municipalités plus défavorisées socialement

- Plusieurs municipalités comportent une proportion plus importante de leur population qui réside dans des secteurs ayant les conditions sociales plus défavorables que la moyenne du territoire, soit Sainte-Adèle, Piedmont, Saint-Sauveur et Saint-Adolphe-d'Howard.

La répartition de la défavorisation sociale parmi la population de chacune des municipalités du territoire des Pays-d'en-Haut

- Environ 40 % de la population de Saint-Adolphe-d'Howard vit dans des secteurs ayant des conditions sociales parmi les plus défavorables (quartile 4) du territoire de RLS des Pays-d'en-Haut, le reste de sa population vit principalement dans des secteurs ayant des conditions sociales moyennes (quartiles 2 et 3) et des secteurs plus favorisés socialement (quartile 1).
- Les municipalités de Sainte-Adèle et de Saint-Sauveur comptent environ le tiers de leur population qui réside dans des secteurs plus défavorisés socialement (quartile 4), le reste vit dans des secteurs ayant des conditions moyennes (quartile 2 et 3) et des conditions plus favorables (quartile 1).
- Piedmont compte également le tiers de sa population vivant dans des secteurs plus défavorisés socialement (quartile 4), alors que le reste de sa population vit dans des secteurs ayant des conditions sociales moyennes (quartiles 2 et 3).
- Plus des trois quarts de la population de Morin-Heights vivent dans des secteurs ayant des conditions sociales moyennes (quartiles 2 et 3), le reste vit dans des secteurs ayant des conditions plus favorables (quartile 1).
- Une partie importante des populations de Sainte-Anne-des-Lacs et de Wentworth-Nord vit dans des secteurs ayant des conditions sociales plus favorables (quartile 1), alors que le reste de leur population réside dans des secteurs ayant des conditions moyennes (quartiles 2 et 3).
- Les municipalités d'Estérel et de Lac-des-Seize-Îles n'ont pas d'indice de défavorisation en raison de leur très petite population.

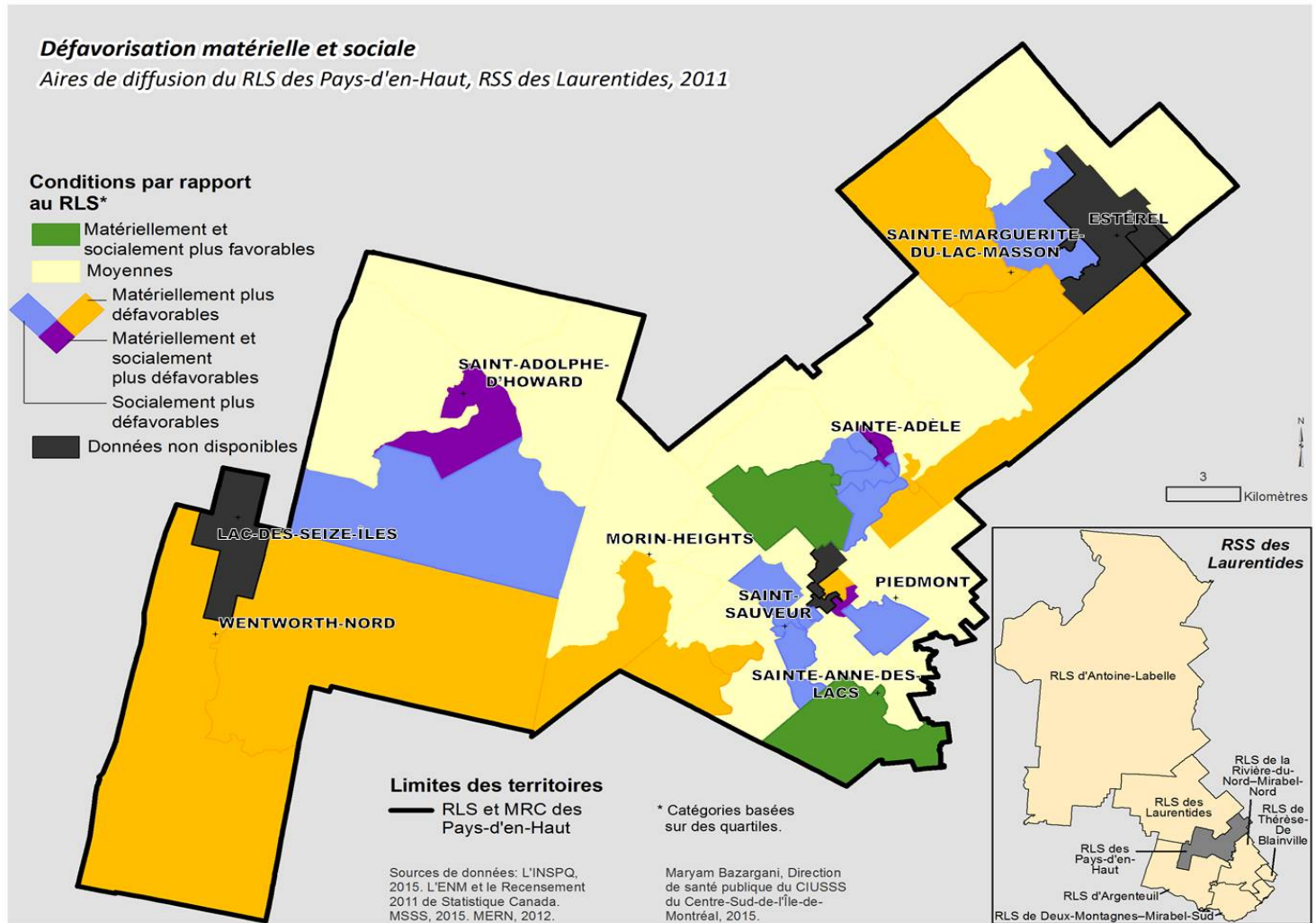
La défavorisation sociale en nombre de personnes

- Le quart de la population ayant des conditions sociales plus défavorables du territoire des Pays-d'en-Haut représente environ 10 300 personnes.
- On retrouve le plus grand nombre de personnes vivant dans ces secteurs plus défavorisés socialement dans la municipalité de Sainte-Adèle, suivie de Saint-Sauveur et de Saint-Adolphe-d'Howard.

Carte de la DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE, territoire de réseau local de services (RLS) des Pays-d'en-Haut, 2011

Description :

La carte présente la répartition de la défavorisation matérielle et sociale en cinq profils.



Constats :

- Les secteurs les plus défavorisés à la fois sur le plan matériel et social (violet) sont dispersés dans trois municipalités, soit Saint-Adolphe-d'Howard, Sainte-Adèle et Saint-Sauveur.
- L'ensemble de la population de Wentworth-Nord et plus de la moitié (53 %) de la population de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson vit dans un secteur qui présente un profil matériellement plus défavorable seulement (jaune foncé). Sainte-Adèle, Saint-Sauveur et Morin-Heights ont aussi une partie de leur population dans ces secteurs.
- Près de la moitié de la population des secteurs du profil socialement plus défavorable seulement (bleu) habite à Sainte-Adèle (3 400 personnes). En proportion, c'est à Piedmont où ce profil est le plus répandu (34,6 % de la population). Saint-Sauveur, Saint-Adolphe-d'Howard et Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson ont aussi une partie de leur population dans ces secteurs.

Répartition de la population selon les profils de DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE, territoire de réseau local de services (RLS) des Pays-d'en-Haut, 2011

Description :

Le tableau combine les dimensions matérielles et sociales de la défavorisation. Il répartit la population du territoire de RLS et de ses municipalités selon les cinq profils de défavorisation. Le tableau quantifie la défavorisation en présentant le nombre et la proportion de personnes résidant dans des secteurs de chacun des profils.

	Profil 1		Profil 2		Profil 3		Profil 4		Profil 5		Population couverte par l'indice ¹
	matériellement ET socialement plus favorables		moyennes matériellement Et socialement		socialement plus défavorables (pas matériellement)		matériellement plus défavorables (pas socialement)		matériellement ET socialement plus défavorables		
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	
RLS des Pays-d'en-Haut	2 300	6,1	18 100	46,9	8 000	20,6	7 900	20,4	2 300	6,0	38 700
Estérel	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	0	0,0	700	24,8	600	22,2	1 500	53,0	0	0,0	2 700
Sainte-Adèle	1 000	8,2	4 300	35,7	3 400	27,8	2 400	19,9	1 000	8,3	12 100
Piedmont	0	0,0	1 800	65,4	900	34,6	0	0,0	0	0,0	2 700
Sainte-Anne-des-Lacs	1 300	39,9	2 000	60,1	0	0,0	0	0,0	0	0,0	3 400
Saint-Sauveur	0	0,0	3 800	44,0	2 200	26,0	2 000	22,9	600	7,1	8 600
Morin-Heights	0	0,0	3 300	84,7	0	0,0	600	15,3	0	0,0	3 900
Lac-des-Seize-Îles	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0
Wentworth-Nord	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1 400	100,0	0	0,0	1 400
Saint-Adolphe-d'Howard	0	0,0	2 200	59,6	800	21,6	0	0,0	700	18,7	3 700

¹ La population couverte par l'indice représente essentiellement la population vivant dans les ménages privés couverte par le Recensement et l'Enquête nationale sur les ménages de 2011. Elle ne comprend pas les résidents de ménages collectifs tels que des centres d'hébergement, de même que ceux des secteurs pour lesquels les données de l'ENM ne sont pas disponibles.

Note : Les nombres sont arrondis à la centaine; la somme des nombres des municipalités peut différer du nombre pour le territoire.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011 et Enquête nationale sur les ménages (ENM) 2011. Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), compilations de données, 2015.

Constats :

La répartition de la défavorisation matérielle et sociale combinée parmi la population de chacune des municipalités du RLS des Pays-d'en-Haut

- La municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard comporte la plus grande proportion de sa population vivant dans des secteurs plus défavorisés à la fois matériellement et socialement (profil 5), soit 18,7 %. Le reste de sa population se retrouve principalement dans des secteurs ayant des conditions moyennes (profil 2) et dans des secteurs ayant des conditions sociales plus défavorables seulement (profil 3).
- Environ 8 % de la population de Sainte-Adèle vit dans des secteurs plus défavorisés matériellement et socialement (profil 5), le reste est réparti en ordre décroissant dans les autres profils 2, 3, 4 et 1.
- La municipalité de Saint-Sauveur compte environ 7 % de sa population qui vit dans des secteurs ayant des conditions matérielles et sociales plus défavorables (profil 5), le reste de sa population vit principalement dans des secteurs ayant des conditions moyennes (profil 2), dans des secteurs ayant des conditions sociales plus défavorables (profil 3), et dans des secteurs ayant des conditions matérielles plus défavorables (profil 4).
- Toute la population de la municipalité de Wentworth-Nord vit dans des secteurs ayant des conditions matérielles plus défavorables seulement (profil 4).
- Plus de la moitié de la population de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson vit dans des secteurs ayant des conditions matériellement plus défavorables seulement (profil 4). Le reste de la population est répartie dans des secteurs ayant des conditions moyennes (profil 2) et des secteurs plus défavorisés socialement (profil 3).
- Presque toute la population de Morin-Heights vit dans des secteurs ayant des conditions matérielle et/ou sociale moyennes (profil 2). Un secteur présente des conditions matérielles plus défavorables (profil 4).
- Environ les deux tiers de la population de la municipalité de Piedmont vivent dans des secteurs ayant des conditions matérielles et/ou sociales moyennes (profil 2), le reste vit dans des secteurs plus défavorisés socialement (profil 3).
- Une partie importante de la population de la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs vit dans des secteurs plus favorisés à la fois matériellement et socialement (profil 1), le reste habite des secteurs ayant des conditions moyennes (profil 2).
- Les municipalités d'Estérel et de Lac-des-Seize-Îles n'ont pas d'indice de défavorisation en raison de leur très petite population.

La défavorisation combinée en nombre de personnes

- Environ 2 300 personnes habitent les secteurs les plus défavorisés à la fois matériellement et socialement du territoire des Pays-d'en-Haut, soit 6 % de la population.
- Près de la moitié de ces personnes vit dans Sainte-Adèle, le reste de ces personnes est réparti dans Saint-Adolphe-d'Howard et dans Saint-Sauveur.

RÉFÉRENCES

DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE DE MONTRÉAL (2008). Regard sur la défavorisation à Montréal, Montréal, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.

FRANCK, John et Sally HAW (2011). « Best Practices Guidelines for Monitoring Socioeconomic Inequalities in Health Status: Lessons from Scotland », dans *The Milkbank Quaterly*, vol. 89, no. 4, pp. 658-693.

PAMPALON, Robert, Denis HAMEL, Caroline ALIX et Maude LANDRY (2013). *Une stratégie et des indicateurs pour la surveillance des inégalités sociales de santé au Québec*, Institut national de santé publique, Gouvernement du Québec.